



L'ensemble des fédérations a appelé à la grève le mardi 29 juin 2021 pour revendiquer :

Un système informatique opérationnel et géré en interne
L'arrêt immédiat des rendus de postes demandés dans la COG 2018-2022
L'augmentation de la valeur du point

Une réouverture de la négociation sur une classification qui permette un véritable déroulement de carrière avec la reconnaissance des compétences, des qualifications et des diplômes.

Le ministère nous informe lundi soir qu'il accepte de recevoir une délégation de deux représentants par organisation syndicale ce mardi 29 juin à 14h30. Mardi matin, changement, ce n'est plus qu'un seul représentant par OS qui est autorisé à venir discuter. La délégation est reçue par Sarah Sauneron, conseillère protection sociale au cabinet d'Olivier Véran et Claire Vincenti sous directrice pilotage Sécu à la Direction de la Sécurité Sociale en charge des COG, de la RH et qui siège au COMEX Ucanss. Les intervenants commencent par déplorer la réduction de la délégation.

Pendant ce temps, à l'extérieur, nous tentons de « parlementer » avec les fonctionnaires de police des RG pour qu'ils respectent l'engagement initial et laissent un second camarade rejoindre la délégation. Seule la CGT a défendu ce point de vue, les autres OS sont restées sagement immobiles sur le trottoir d'en face. Point positif sur le rapport de force à l'extérieur : malgré les injonctions de la police pour nous faire rejoindre le reste des manifestants parqués sur le petit bout de la place Pierre LAROQUE (pied de nez à la Sécu), les camarades maintiennent la position et bloquent partiellement la rue et maintenant jusqu'à la fin du rassemblement !

Au ministère, les représentants exposent la situation catastrophique des CAF.

Si la réforme des aides au logement amplifie la crise, cette dernière est plus ancienne, cela fait des années que les CAF, comme toute la Sécu, sont en difficulté.

Le manque de moyens humains est criant, et aujourd'hui avec la réforme des aides au logement, la charge a encore augmenté de 4% alors que les ressources continuent à diminuer.

Le système informatique qui devait permettre des « gains de productivité » ne fonctionne pas du tout et crée l'inverse !



Un audit a été demandé, Mazauric l'a refusé...

La DSS va lancer un audit sur les Systèmes d'Information de toute la Sécu mais en attendant, pas de solution, on nous répond que c'est une période transitoire...période qui dure depuis janvier et dont on ne connaît pas du tout la fin.

Sur la question des ETP : Mme Sauneron renvoie à la négociation de la prochaine COG.

Rappelons que les organisations syndicales ne sont pas invitées à négocier les COG, c'est une négociation entre la tutelle et les directions nationales qui lui sont serviles et font donc la sourde oreille sur les conditions de travail des agents.

La CGT rappelle à Mme Sauneron que dans la COG actuelle il y a une clause de revoyure.

Monsieur Mazauric l'a présentée en disant que si des gains de productivité étaient faits, plus de postes pourraient être rendus, mais dans le texte il n'est pas précisé qu'elle ne doit servir que dans ce sens donc nous demandons que cette clause de revoyure soit utilisée pour arrêter les rendus de postes.

Nous avons besoin d'embauches pour faire notre travail correctement et rendre un véritable service public de qualité !

Concernant l'augmentation des salaires, le ministère nous renvoie à négociation de la classification qui n'a pas abouti. Rappelons qu'elle n'aurait apporté aucune plus-value à la grande majorité des agents en place et que **seule l'augmentation de la valeur du point permettrait de répondre à leur revendication.**

Conclusion : les directions locales nous renvoient vers les directions nationales... qui nous renvoient vers l'UCANSS... qui nous renvoie vers le ministère des solidarités, notre tutelle ... qui ne semble pas être compétente pour trouver une solution ... et qui nous renvoie vers Vincent MAZAURIC...



Y-a-t-il un pilote dans l'avion ? ... Oui nous, par la lutte !

Les premiers résultats de la grève du 29 juin en disent long sur la détermination des agents : 43,17% à la CAF 06,46,15% à la CAF 31, 49,05% à la caf 49, 61,27% à la caf 74,, ...

Certaines CAF qui ne l'avaient pas encore fait ont reconduit le mouvement tous les mardis jusqu'au 31 décembre

En avant, vers la reconquête de la Sécurité sociale !

